

BULLETTIN MUNICIPAL DE WOTTON

L'ÉCHO

Parution du 8 mai 2014

*Chères citoyennes et chers citoyens,
membres bénévoles des organismes,
agricultrices et agriculteurs,
propriétaires et employés d'entreprises
de la municipalité de Wotton,*

Le mois de mai apportera avec lui, nous le souhaitons, le beau temps et on célébrera nos 6 mois en fonction en tant que vos élus. Déjà le 1/8e de notre mandat de fait. Comme le temps passe vite...

Une petite nouveauté... j'aimerais vous annoncer que nous aurons les « Matins – Citoyens »... Qu'est-ce que c'est que ça, les « Matins – Citoyens »? Ce sera un samedi matin qui vous sera réservé pour vous, les citoyens, les bénévoles d'organismes, les entrepreneurs et propriétaires, pour venir me rencontrer en privé ou en petits groupes, pour discuter avec moi, me poser des questions, pour vous informer, pour venir présenter une demande, formuler une plainte, nous faire part d'une problématique en lien avec la municipalité... bref, une occasion de se rencontrer, se connaître, et de me faire part de tout sujet qui a de l'importance pour vous, qui vous préoccupe.

Plusieurs d'entre vous assistez fidèlement aux séances publiques du conseil le 1er lundi de chaque mois et nous vous en remercions. La salle est habituellement remplie avec, en moyenne, 20 à 25 personnes et nous en sommes très fiers. C'est là un bel exemple de participation citoyenne et cela nous démontre votre intérêt pour ce qui se passe dans votre municipalité et pour le travail que l'on fait et les décisions que l'on prend qui vous touchent. Nous aimerions même avoir 30, 35, ... et pourquoi pas... 50 personnes présentes à chacune de nos assemblées publiques. Pourquoi pas!!

Mais, il y aura toujours certaines personnes pour qui il n'est pas possible d'assister ou qui auraient besoin d'une rencontre en privé. Et c'est pour cette raison, pour rejoindre le plus grand nombre de gens possible, afin d'être le plus accessible et disponible possible, que les « Matins – Citoyens » seront là... nous commencerons avec le 1er « Matin – Citoyen » en mai, le samedi 24 mai, et, ensuite, selon la demande, nous en ferons un par 3 mois, par deux mois ou à tous les mois s'il le faut.

Ça vous intéresse? Vous voulez prendre un rendez-vous avec moi, et venir me rencontrer? Appelez au bureau municipal au (819) 828-2112 et demander à réserver un moment avec moi le samedi 24 mai au matin (à 9h00, 10h00 ou 11h00). Ou, si vous préférez, contactez-moi directement au (819) 674-5312 ou par courriel à katy.stcyrc@sympatico.ca C'est en collaborant ensemble que nous pourrons travailler au devenir de notre municipalité.

Tout le conseil municipal et moi-même se dévouons pour vous et pour le développement de notre municipalité et nous le faisons avec passion et plaisir. Nous vous remercions pour vos encouragements, vos bons mots, votre implication, vos idées et suggestions, vos conseils, et par-dessus tout, pour votre respect, votre bonne humeur et votre confiance en nous. Merci.

Katy St-Cyr, Mairesse

SÉANCE DU MOIS D'AVRIL 2014

- Une demande de subvention du Hockey mineur de Wotton a été accordée au coût de 150\$ par joueur inscrit;
- La Municipalité de Wotton a renouvelé son adhésion annuelle 2014-2015 avec Conseil Sport Loisirs;
- Une reddition de comptes pour l'année 2013 sera envoyée au MTQ en lien avec une subvention reçue;
- Une demande des Chevaliers de Colomb à l'effet d'être autorisé pour la sollicitation au coin des rues St-Jean et Gosselin le dimanche 7 décembre 2014 pour la guignolée entre 10h00 et 13h00 est autorisée;
- Le Conseil municipal proclame la semaine du 5 au 11 mai 2014 « Semaine de la santé mentale » dans la Municipalité de Wotton et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale;
- La Municipalité de Wotton autorise un droit de passage pour l'événement du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie qui passera chez nous le 13 juin prochain;
- La Municipalité de Wotton renouvelle son adhésion annuelle au Carrefour Action municipale et famille mais n'assistera pas à l'assemblée générale annuelle;
- Une demande de commandite de 100\$ est autorisée au bal des finissants de l'École l'Escale;
- Les membres du conseil participeront à l'événement Tapis Rouge organisé par la Chambre de commerce dans le but de promouvoir une entreprise locale;
- Le conseil municipal adopte la politique d'accueil de la MRC des Sources et nomme Madame la Mairesse à titre de représentante;

SÉANCE DU MOIS DE MAI 2014

- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 ont été déposés. L'année 2013 s'est terminée avec un excédent de 6 968\$;
- Le Ministère de la Sécurité publique a versé un montant de 20 584.77\$ à la Municipalité de Wotton dans le dossier du sinistre des pluies abondantes du mois d'août 2013;
- Un avis de motion est donné par la conseillère Nicole Gagnon pour abroger le Règlement 150-14 sur l'épandage pour le remplacer par le Règlement 151-14;
- Les membres du Conseil, suite aux entrevues, embauche un inspecteur en bâtiment et en environnement mais conditionnellement à la vérification de ces antécédents et références;
- Un nouveau calendrier pour l'OTJ est adopté, cette année l'OTJ sera d'une durée de 8 semaines mais 7 semaines avec les enfants et la semaine du 18 au 22 août sera évaluée pour connaître la possibilité d'offrir un service de garde payant aux familles qui en auraient besoin;
- Le conteneur à matériaux secs est de retour au parc industriel et bientôt une chaîne cadenassée sera installée pour éviter que des gens utilisent ce conteneur pour y jeter autre chose que des matériaux récupérables. Vous pourrez avoir accès au conteneur sur les heures d'ouverture du bureau municipal après avoir acquitter les frais nécessaires. La liste des prix demeure la même que l'an dernier;
- Circuit et passage des 3 et 4 roues, un comité mixte sera formé de membres du conseil, les responsables des club Quad, la Sûreté du Québec, les citoyens intéressés dans le but d'étudier le dossier en profondeur et trouver une solution adéquate;
- Une aide pour le démantèlement des aires de jeux du parc école sera offerte par la municipalité;
- Un budget de 840\$ a été attribué à l'organisation de la Fête des voisins qui aura lieu le 8 juin prochain.

PROBLÈMES DE STATIONNEMENT

Nous demandons la coopération des parents qui laisse leur enfant à la garderie le matin et qui stationnent des deux côtés de la rues Mgr l'Heureux : cela fait en sorte que les autobus ne peuvent circuler librement sur cette rue et cause un danger potentiel pour les enfants. S'il vous plaît, soyez vigilant et stationner d'un seul côté de la rue soit celui de la garderie. Merci de votre collaboration.

RÉCUPÉRATION DES MATÉRIAUX SECS – TARIFICATION 2014

- Dans le but de diminuer son tonnage enfoui annuellement, la Municipalité a fait la location d'un conteneur pour le dépôt des matériaux secs. Ce conteneur est situé dans le « Parc industriel ». Tout genre de matériaux « **secs** » peut être déposé dans ce conteneur, ex.(matériaux de construction, bardeaux d'asphalte, meubles, etc.). Pour plus d'informations, appelez au bureau municipal au 819-828-2112.
- **Avant d'aller déposer vos matériaux secs à l'intérieur du conteneur**, vous devrez déboursier les tarifs suivants selon les dimensions de votre remorque :

Pour les particuliers (contribuables de la Municipalité)

- | | |
|--|-------|
| ○ Coffre de voiture | 5\$ |
| ○ Remorque/camionnette moins de 50 pi. carrés | 10\$ |
| ○ Remorque plus de 50 pi. carrés | 40\$ |
| ○ Remorque de bardeaux d'asphalte < de 50 pi. carrés | 75\$ |
| ○ Remorque de bardeaux d'asphalte > de 50 pi. carrés | 225\$ |

Entrepreneurs

- | | |
|---|-------|
| ○ Remorque/camionnette moins de 50 pi. carrés | 100\$ |
| ○ Remorque de 50 pi. à 100 pi.carrés | 150\$ |
| ○ Remorque de plus de 100 pi. carrés | 200\$ |
| ○ Remorque de bardeaux d'asphalte de plus 50 pi. carrés | 300\$ |

Pour les non résidents :

Les tarifs sont doublés pour les particuliers et entrepreneurs.



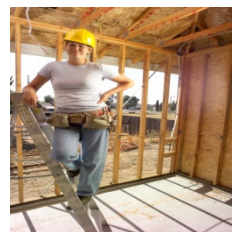
RÈGLEMENT NUMÉRO 36-98 : NUISANCES

PERMIS DE BRÛLAGE

- **L'Article 11 du règlement 36-98** se lit comme suit : « Constitue une nuisance et est prohibé le fait d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu pour fins de cuisson de produits alimentaires dans un foyer, sur une grille ou sur un barbecue.
- Nous voulons vous aviser que vous ne pouvez faire brûler des branches et des feuilles sans avoir reçu une autorisation du service d'incendie.
- Avec la venue du printemps plusieurs sont à effectuer des ménages extérieurs. Si l'indice d'incendie est élevé, il est certain que votre demande sera refusée. Vous pouvez communiquer directement au 911 pour obtenir cette autorisation. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

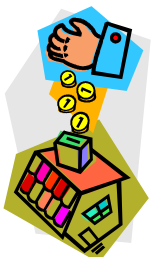
TRAVAUX DE RÉNOVATION ET / OU DE CONSTRUCTION

- **À prévoir à l'avance** : Pour tous travaux de rénovation ou de construction, n'oubliez pas de demander votre permis avant le début de vos travaux en contactant l'inspecteur en bâtiments pour prendre rendez-vous en appelant au (819)828-2112.
- Prenez note que selon le Règlement 53-99, *Règlement concernant les permis et certificats*, l'inspecteur en bâtiment a un **délai de soixante (60) jours pour émettre un permis** de construction, de rénovation ou de lotissement, s'il y a lieu, à compter de la date de réception de la demande présentée conformément au présent règlement.



PROGRAMMES D'AIDE À LA RÉNOVATION DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, UN COUP DE POUCE POUR VOS RÉNOVATIONS!

- Davantage de familles ou de personnes demeurant seules peuvent se prévaloir des programmes de rénovation RénoVillage et Réparations d'urgence administrées par la MRC des Sources.
- Les subventions dans le cadre de ces programmes **ne sont ni imposables, ni remboursables**.
- Ces programmes s'appliquent sur notre territoire. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, vous devez téléphoner à la MRC des Sources : 819-879-6661, poste 249 ou vous demandez la boîte vocale de Hélène Ménard. Cette dernière répondra à vos questions et vérifiera votre admissibilité.

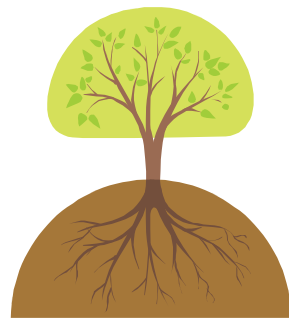


DISTRIBUTION D'ARBES – SAMEDI LE 24 MAI 2014

En collaboration avec l'Association Forestière des Cantons de l'Est (AFCE), la Municipalité vous invite à venir chercher des arbres qui vous seront offerts gratuitement. Nous vous demandons d'apporter vos sacs de plastique afin que vous puissiez les emporter plus facilement.

Cette activité aura lieu, en face du presbytère situé au 772, rue Saint-Jean(gazébo), **samedi le 24 mai de 9h00 à 10h30**. Premier arrivé, premier servi!

Merci à Mme Annick Giguère pour sa disponibilité lors de cette activité.



CUEILLETTE DES OBJETS REBUTS

- La cueillette spéciale pour les gros rebuts aura lieu les **mardi 20 et mercredi 21 mai**, le même jour que la cueillette des ordures ménagères.
- Notez que les : **pneus, les carcasses automobiles, le fer, les batteries de véhicules, les matériaux de construction ou de rénovation ainsi que tout liquide (peinture, gaz ou autres) sont interdits.** Les frigidaires, les congélateurs ou air climatisé **ne seront pas ramassés s'ils ne possèdent pas l'étiquette indiquant que le gaz a été enlevé.**
- Les restes de peinture peuvent être apportés au garage municipal dans le conteneur à cet effet.
- Avant de jeter aux gros rebuts, il faut se poser la question : Est-ce que cet objet pourrait servir à quelqu'un ou à quelque chose d'autre? Répond-il à un des **3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation)**. **L'enfouissement étant de plus en plus coûteux, les citoyens ont tout intérêt à réduire la quantité des matières enfouies.**



MTQ-PÉRIODE DE DÉGEL



Le ministère des Transports du Québec rappelle aux utilisateurs de véhicules lourds et aux expéditeurs que, comme chaque année, les limites de charges autorisées sont réduites en période de dégel sur l'ensemble des chemins publics pour tenir compte de la capacité portante plus faible du réseau routier durant cette période.

Pour la période de dégel 2014, les dates de début et de fin de la période de restriction des charges est la suivante : **Du 31 mars au 30 mai à 23h59.**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- ✚ L'heure du conte se continue encore un mois et prendra relâche pour la période estivale, donc pour les mois de juillet, août et septembre prochain. Pour le mois de juin, l'heure du conte sera mardi le **3 juin à 13h15 ou 15h30.**



RÉCUPEX INC. : L'ESTRIE MET SES CULOTTES!

- ✚ Avec le printemps 2014, l'équipe de Récupex prépare sa 18^e édition de « L'Estrie Met Ses Culottes! ». Cette année, l'événement aura lieu à Sherbrooke le 10 mai et une cueillette à Wotton est prévue pour le **15 mai prochain**. Vous pouvez déposer vos sacs de vêtements à la « Friperie » au 772, rue Saint-Jean.
- ✚ Profitez de cet événement pour faire le « grand ménage de votre garde-robe »;

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES Puits INDIVIDUELS



- ✚ C'est votre responsabilité de vous assurer de la qualité de votre eau potable afin de prévenir les problèmes de santé!
- ✚ Que faut-il analyser?
 - Les bactéries;
 - Les nitrates;
 - L'arsenic.
- ✚ Quand?
 - Au printemps et à l'automne (en période de dégel ou de fortes pluies) ou si votre eau a changé d'aspect, de goût ou d'odeur.
- ✚ Où?
 - Laboratoires d'analyses SM à Sherbrooke
 - Biolab à Thetford Mines

Afin d'accommoder ses citoyens, la Municipalité de Wotton souhaite avoir au bureau municipal, des pots pour l'échantillonnage de l'eau. S'il est possible de conserver ces pots à notre bureau, vous en serez avisé lors d'un prochain bulletin.

CONGÉ FÉRIÉ – FÊTE DES PATRIOTES

- Le bureau municipal et les services municipaux seront fermés le **lundi 19 mai 2014** en raison du congé férié de la Fête des Patriotes. Pour toute urgence vous pouvez signaler le 819-571-9544.

Caroline Larose
Directrice générale & Secrétaire-trésorière
Par intérim

Saison 2014 : mai à août

Les parties des 5-8 ans, 9-12, 13-16 auront lieu le lundi soir
Date limite d'inscription : 9 mai 2014

POUR S'INSCRIRE !

Vous pourrez retourner le formulaire par le biais du sac à dos de votre enfant à l'école

Pour information : Karine Grenier 819-828-0980 ou Jean-Simon Bédard 819-828-0833

Par courriel : loisirswotton@hotmail.com



Saison 2014 : mai à août

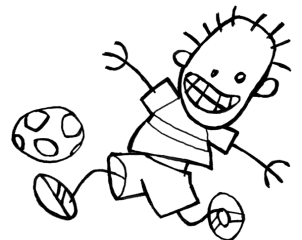
Les parties des 5-8 ans, 9-12, 13-16 auront lieu le lundi soir
Date limite d'inscription : 9 mai 2014

POUR S'INSCRIRE !

Vous pourrez retourner le formulaire par le biais du sac à dos de votre enfant à l'école

Pour information : Karine Grenier 819-828-0980 ou Jean-Simon Bédard 819-828-0833

Par courriel : loisirswotton@hotmail.com



OFFRE D'EMPLOIS : ANIMATEURS (TRICES) OTJ 2014

La Municipalité de Wotton désire combler les postes suivants pour l'été 2014 : **Animateur en chef et Animateurs**, service des terrains de jeux.

- ✓ **Durée de l'emploi** : 8 semaines à compter du 25 juin 2014 jusqu'au 15 août 2014
- ✓ **Salaire** : Salaire minimum : 10,35\$/heure

TÂCHES À EFFECTUER ET QUALITÉS RECHERCHÉES :

Tâches :

- ✓ La personne recherchée doit voir à la préparation et à l'animation des activités pour des jeunes âgés entre 5 et 12 ans durant l'été 2014;

Qualités :

- ✓ Scolarité : Niveau d'études collégiales ou DES. L'attestation de fréquentation scolaire 2014 est exigée;
- ✓ Posséder un sens des responsabilités ;
- ✓ Personne dynamique, créative, qui démontre une capacité de travailler en équipe, débrouillarde, patiente et capable de résoudre des conflits ;
- ✓ Doit posséder une facilité à communiquer avec les enfants ou avec les adultes;
- ✓ Posséder le RCR est un atout.

Si vous êtes âgé(e) de 17 ans et plus et que ce travail vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse du Bureau municipal au 396, rue Mgr l'Heureux, soit en personne ou par la poste, dans une enveloppe scellée et clairement identifiée :

« **Offre d'emploi : Animateurs de terrains de jeux** »

le ou avant 15h30, le 16 mai 2014.

Donné à Wotton, ce 8 mai 2014.

Caroline Larose
Directrice générale & Secrétaire-trésorière
Par intérim



Municipalité de Wotton

BUREAU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
396, rue Mgr L'Heureux, C.P. 60
Wotton (Québec)
J0A 1N0

La Municipalité de Wotton

recherche les services d'un

SAUVETEUR-ASSISTANT

Type de poste :

Saisonnier, temps partiel 35h/semaine (peut se répartir sur 6 jours) lorsque la température le permet.

Sommaire du poste :

À titre de sauveteur(e)-assistant(e), il (elle) est sous la responsabilité immédiate du sauveteur(e) responsable. Il (elle) doit posséder une formation de Croix de bronze ou Médaille de bronze et RCR.

Responsabilités :

À titre de sauveteur(e)-assistant(e), le ou la titulaire doit accomplir les tâches connexes à l'emploi, assumer la sécurité des baigneurs; voir au respect des règlements et de la discipline; assister la responsable dans les cours au préscolaire; voir à la qualité de l'eau; effectuer les tests d'analyse d'eau et mettre les produits chimiques adéquats; recueillir l'argent des droits de passage; donner les premiers soins si requis. Voir au remplacement du sauveteur(e) responsable lors de ses absences.

Commentaires :

Durée : Saisonnier saison estivale.
Date d'entrée en fonction : juin 2014.

Conditions salariales :

Selon la convention collective en vigueur.

Ce défi vous intéresse ? Faites nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre motivant votre intérêt pour ce poste avant le 16 mai 2014, à l'adresse suivante :

Comité de sélection – Poste de sauveteur-assistant
396, rue Mgr L'Heureux
Wotton QC J0A 1N0

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes.

NB: Seuls les candidats retenus seront contactés.